



## SYNDICAT MIXTE OUVERT « Deux-Sèvres Numérique »

### Comité syndical - Séance du mercredi 18 juin 2025

DELIBERATION N°2025-15

#### BUREAU SYNDICAL DU SMO DEUX-SÈVRES NUMÉRIQUE

##### Élection des Membres

Date de la convocation : 11 juin 2025

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de votants : 16

Préfecture des Deux-Sèvres

24 JUIN 2025

**Vu le Code général des collectivités territoriales, pris en ses articles L.1411-5, L.1412-1 et suivants, L.1414-2, L.2221-1 et suivants, L.5721-1 et suivants ;**

**Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ;**

**Vu la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique ;**

**Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant création du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;**

**Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 portant adhésion de la Communauté d'agglomération du Niortais au Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;**

**Vu la délibération de la communauté de communes Haut Val de Sèvre du 28 juin 2023 désignant un nouveau représentant pour « Deux-Sèvres Numérique » ;**

**Vu les statuts du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;**

**Vu l'avis favorable de la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » en date du 18 juin 2025;**

**Considérant que, suivant les statuts du syndicat mixte, chaque Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) soit représenté au sein du Bureau syndical, et du Conseil d'exploitation de la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres »**

**Considérant que, suite au renouvellement partiel des élus de la communauté de communes Haut Val de Sèvre, il appartient au Comité syndical du Syndicat mixte ouvert de procéder au remplacement d'un membre du Bureau par de nouvelles élections ;**



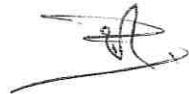
**LE COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE OUVERT " Deux-Sèvres Numérique ", après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

**ARTICLE UNIQUE : ÉLECTION D'UN MEMBRE**

**\*de procéder à l'élection d'un nouveau membre du Bureau syndical, par un vote au scrutin public, dont les résultats sont les suivants :**

**M. Dominique ANNONIER représentant la Communauté de communes Haut Val de Sèvre ayant obtenu      voix est élu membre du Bureau du Comité syndical du Syndicat Mixte Ouvert " Deux-Sèvres Numérique ", au 1er tour du scrutin à la majorité absolue des délégués du Comité syndical.**

Le Président,



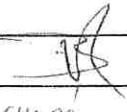
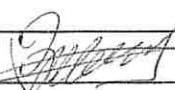
René BAURUEL



24 JUIN 2025

Comité syndical SMO " Deux-Sèvres Numérique " du 18 juin 2025  
Feuille de présence

Communauté de Commune ou Agglo	Nom et Prénom	Statut	Présence O/N	EMARGEMENT	Observations
Airaudais et du val du Thouet	FOUILLET Olivier	T	O	Visio	
Airaudais et du val du Thouet	RICHARD Françoise	S			
Bocage Bressuirais	NOURISSON-ENOND Maryse	T			
Bocage Bressuirais	PETRAUD Gilles	T	N	Excusé	
Bocage Bressuirais	LAGOGUEE Pascal	T	O	Visio	
Bocage Bressuirais	BUREAU Pierre	T			
Bocage Bressuirais	POUSIN Claude	S			
Bocage Bressuirais	MARY François	S			
Bocage Bressuirais	ROUE Rodolphe	S			
Bocage Bressuirais	PIERRE Gérard	S			
Haut Val de Sèvre	COSSET Joël	T	O	Visio	
Haut Val de Sèvre	MACE Erwan	T			
Haut Val de Sèvre	JOLLIT Daniel	S			
Haut Val de Sèvre	BARATON Damien	S			
Mellois en Poitou	CACLIN Philippe	T	N	Excuse	
Mellois en Poitou	GRIFFAULT Sylvain	T	N	Excusé	
Mellois en Poitou	RAGOT Nicolas	T			
Mellois en Poitou	ROUXEL Patricia	S			
Mellois en Poitou	BINET Frédérique	S			
Mellois en Poitou	VALERY Nicolas	S			
Parthenay Gâtine	PERONNET Jany	T	O		
Parthenay Gâtine	BARDET Jean-Luc	T	O	Visio	
Parthenay Gâtine	ROBIN Pascale	T	O	Visio	
Parthenay Gâtine	GUERINEAU Louis Marie	S			
Parthenay Gâtine	PASQUIER Thierry	S			
Parthenay Gâtine	PRIEUR Jean Michel	S			
Thouarsais	DESEVRES Pierre Emmanuel	T	O	Visio	
Thouarsais	BRUNET Martial	T	O	Visio	
Thouarsais	MORICEAU Roland	T	O	Visio	
Thouarsais	GUILLOT Christophe	S			
Thouarsais	AIGRON Lionel	S			
Thouarsais	GUINUT Hélène	S			
Val de Gâtine	ATTOU Yves	T	O	Visio	

Val de Gâtine	DUMOULIN Guillaume	T	O	Visio	
Val de Gâtine	BECHY Sandrine	S			
Val de Gâtine	SISSOKO Ousmane	S			
CAN – Communauté agglomération du niortais	GUYON François	T	O	Visio	
CAN – Communauté agglomération du niortais	CANTEAU Alain	S			
Conseil départemental 79	BAURUEL René	T	O		
Conseil départemental 79	MISSIOUX M-Pierre	T	N	Excusé	
Conseil départemental 79	GINGREAU François	T	O	Visio	
Conseil départemental 79	MAROLLEAU Thierry	T	N	Excusé	
Conseil départemental 79	DELAGARDE Kim	T	O	Visio	
Conseil départemental 79	RENAUDIN Sylvie	T			
Conseil départemental 79	POIRAUD Olivier	T			
Conseil départemental 79	BREMOND Philippe	T	O		
Conseil départemental 79	BARILLOT Dorick	T	N	Excusé	
Conseil départemental 79	MAUFFREY Philippe	T			
Conseil départemental 79	DUPEYROU Romain	T			
Conseil départemental 79	VINATIER Nathalie	T			
Conseil départemental 79	GERBAUD Estelle	S			
Conseil départemental 79	BRILLAUD Chantal	S			
Conseil départemental 79	GAILLARD Didier	S			
Conseil départemental 79	PAULIC Claire	S			
Conseil départemental 79	VACHON Séverine	S			
Conseil départemental 79	NIETO Rose Marie	S			
Conseil départemental 79	PONCELET Katia	S			
Conseil départemental 79	JUIN Guillaume	S			
Conseil départemental 79	RENOUX Jean-François	S			
Conseil départemental 79	CHAUVEAU Philippe	S			
Conseil départemental 79	MAHIET LUCAS Esther	S			
Conseil départemental 79	GELEE Maryline	S			



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2023

Lieu : 7 bld de la Trouillette – SAINT MAIXENT L'ÉCOLE

Date de la convocation : 22 juin 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20230628-DE-2023-06-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2023

Nombre de membres en exercice : 45

Président de séance : Daniel JOLLIT

Secrétaire de séance : Marie NAUDIN

Présents : Laurent BALOGE, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Virginie FAVIER, Bernard COMTE, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Jérôme BILLEROT, Marie-Claude PAPET, Liliane ROBIN, Laëtitia HAMOT, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Marie-Laure WATIER, Christian HERAUD, Bruno LEPOIVRE, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Marie NAUDIN, Régis MARCUSSEAU, Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSY-DAUDE, Tony CHEYROUSE, Corine PASCHER, Dominique ANNONIER, Jérémie GRAVELEAU, Angélique CAMARA, Michel CHANTREAU, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Didier PROUST, Johanny HU.

Excusés et Pouvoirs : Régis BILLEROT, Michel RICORDEL, Mirelle GRELET, Martine ZARKA-LONGEAU donne pouvoir à Laurent BALOGE, Evelyne VEZIER donne pouvoir à Daniel JOLLIT, Joël COSSET donne pouvoir à Liliane ROBIN, Sébastien FORTHIN donne pouvoir à Sophie FAVRIOU, Corinne GUYON donne pouvoir à Corinne PASCHER, Alain BORDAGE donne pouvoir à Estelle DRILLAUD GAUVIN, Olivier SASTRE donne pouvoir à Marie-Pierre MISSIOUX.

❖❖❖❖

### **DE-2023-06-03 DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À DEUX-SÈVRES NUMÉRIQUE**

Monsieur le Président rappelle que par délibération du 20 avril 2023, le conseil communautaire a approuvé la contribution de la collectivité à Deux-Sèvres Numérique, permettant le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire d'ici 2025.

Il convient donc de désigner un représentant pour siéger au sein de ce syndicat.

Monsieur le Président demande si un conseiller souhaite se porter candidat.

Dominique ANNONIER propose sa candidature.

Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DÉSIGNE Dominique ANNONIER pour représenter la communauté de communes Haut Val de Sèvre à Deux-Sèvres Numérique.

Le président,



la secrétaire de séance,

